

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU SYNDICAT  
28 JANVIER 2020

**Membres du syndicat et invités présents :**

- Valérie ORCEL, Présidente
- Denis DELAGE, vice-président
- Gilbert ORCEL, membre du syndicat
- Jean-Yves NOYREY, membre du syndicat, représentant la Commune
- Christophe MONIER, représentant la SATA
- Nadine HUSTACHE, membre de la commission municipale,
- Yann CARREL, directeur technique et d'exploitation de la SATA
- Jean-Marc DAULTIER, directeur des Pistes et de la sécurité des pistes,
- Cécile ARSENNE, secrétaire

**Excusée :**

- Antoine CANIVEZ, directeur général des services de la Commune
- Jade FARRUGIA, directrice des ressources et de la modernité

**Absent :**

- Guy BORY, membre du syndicat

La réunion débute à 18H00

**I/POINT FINANCES :**

L'assemblée approuve le compte de Gestion 2019, puis le compte Administratif 2019 ainsi que l'affectation des résultats 2019. Valérie Orcel présente ensuite la proposition de budget pour 2020 qui s'équilibre en section de fonctionnement en recettes et en dépenses à 26 963,00 € € et en section d'investissement en recettes et en dépenses à 12 501,07 €.

Ce budget est voté à l'unanimité : 5 votes pour, 0 abstention et 0 contre.

Les éditions réglementaires du CA, du CG et du BP ainsi que les délibérations correspondantes seront envoyées à la DDT et il sera procédé rapidement à l'affichage des délibérations. Valérie Orcel joindra un rapport moral concernant les finances, ainsi que les conventions liant l'AFP à ses partenaires, comme demandé par la DDT.

**II/ PROPOSITION CC OISANS :**

La Communauté de Communes de l'Oisans propose de mutualiser les compétences administratives pour les AFP de l'Oisans. Denis Delage informe qu'elle propose de mettre à jour les fichiers mais également de prendre en charge la comptabilité, moyennant une participation financière. Valérie Orcel et Nadine Hustache sont dubitatives concernant la capacité d'optimiser la gestion sans bien connaître les spécificités, le terrain et les propriétaires de l'AFP d'Huez. Le sujet sera abordé à nouveau lorsque la proposition sera un peu plus aboutie.

**III/ MODIFICATION DES CONVENTIONS OCCUPATION DE SOL PARAPENTE ET AEROMODELISME :**

Suite à des contraintes techniques, la zone d'atterrissage du parapente se trouve réduite. Par conséquent Valérie Orcel propose une baisse de la redevance du club de Parapente de l'Oisans. L'assemblée valide le montant de 265 euros en 2020. Il en va de même pour l'Aéromodélisme affecté par des contraintes, Valérie Orcel propose une redevance 2020 à 380 euros. L'assemblée approuve et vote à la majorité ces nouvelles dispositions.

**IV/ REGULARISATION DES CABLES ENTERRES :**

Pour rappel, une convention a été signée avec Monsieur Rolland Roche à sa demande, afin de l'indemniser pour le passage des câbles enterrés de son terrain. Jean-Yves Noyrey propose que tous les propriétaires reçoivent équitablement cette indemnité. Ainsi, il conviendra de faire un inventaire en sollicitant tous les prestataires, avec entre autres, Enedis, Orange, Suez etc.... Christophe Monier précise qu'il y a sûrement des réseaux abandonnés. De plus il faudra revoir les conventions avec le SACCO, car certains réseaux sont défectueux. L'ensemble de l'assemblée valide cette décision, il faudra cependant attendre une proposition concrète d'indemnisation.

#### V/CHEMINEMENT SUR ZONE DE TERRAINS :

Valérie Orcel demande à la SATA de déterminer un passage piéton et VTT derrière le DMC, en collaboration avec les espaces verts de la mairie. Elle demande si cela est possible d'encadrer la zone avec des bacs à fleurs ou autres. Ces aménagements seront bien fixés, et surtout non déplaçables à souhait. L'assemblée valide cette demande.

#### VI /PARCOURS TRAIL ETE 2020 :

Unaniment l'assemblée valide le tracé des courses trail de l'été prochain.

#### VII /CHAMPIONNATS DE France DE VTT 2020 :

Valérie Orcel annonce qu'une indemnité de 1000 euros a été accordée à l'AFP en dédommagement du passage des courses du Championnat de France de VTT l'été dernier sur les terrains des propriétaires de l'AFP. Une nouvelle réunion aura lieu pour valider le tracé 2020. Des informations complémentaires seront données lors de prochaines réunions.

#### VIII/QUESTIONS DIVERSES :

1/La SATA, en la présence Christophe Monier, Yann Carrel et Jean-Marc Daultier, présente l'état d'accomplissement des travaux, mais également ce qui est prévue cette année :

- Infos projet du déplacement du Chalvet : le réseau partira de l'Herpie vers la route du Col de Sarenne. Pour information il y aura finalement 6 pylônes en moins dans le projet terminé.
- Dans le cadre du plan sur 3 ans des pistes de VTT, la liaison de 500 m de piste rejoignant la piste verte en direction du Club Med depuis le restaurant La Cabane sera établie.
- Quelques travaux d'entretien VTT : finition piste Flow Trail du Rif Nel et entretien annuel des pistes.
- Infos entretien habituel : drainage, reverdissement, enlever les algécos au sommet du snow park, mise en place de signalétiques et suppression d'anciens massifs de téléphérique sous la ligne du DMC.
- Le syndicat de l'AFP demande que les numéros de parcelles soient indiqués lors des différentes présentations, afin d'enlever toute ambiguïté ensuite.

2/Information fiscale de la part de Valérie Orcel sur l'exonération fiscale sur le foncier non bâti :

*« Les propriétaires payant un impôt foncier supérieur à 8 euros sur une parcelle comprise dans l'AFP peuvent remplir le CERFA 6731-sd. Celui-ci est à envoyer chaque année au service des Impôts. Le formulaire doit être signé soit par le propriétaire lui-même, soit par le(la) Président(e) de l'AFP ».*

La prochaine assemblée ordinaire des propriétaires se tiendra en principe le 27 avril à 15H. L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du syndicat prend fin à 19H30

La Présidente de l'AFP

